

27 juillet 2021

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 27 Juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept juillet à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de NOAILLY régulièrement convoqué dans les formes et délais prévus par la loi, s'est réuni à la MTL, sous la présidence de Monsieur Patrick MEUNIER, Maire.

Présents : Patrick MEUNIER - Sandra ARCHIMBAUD –Nicolas CARRIE — Sandrine DOMINGUES - Serge PETIT – Marc-Antoine FABRE –Jérémy THEVENET- Sarah THEVENET – Véronique GERBE - Jean-Louis MARGOTTON - Valérie VERNAY – Christophe DALLERY

Absent : Pierre YACCAR

Absents excusés : Vincent GLON- Vincent LAURAND

Secrétaire : Sarah THEVENET

Le précédent compte rendu du Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Mise à disposition de la salle Eugénie THEVENET

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la mise à disposition éventuelle de la salle Eugénie Thévenet à l'association « Foyer les copains » les mercredi et samedi toute la journée ou les autres jours de 9h à 15h30. Cette proposition leur sera adressée pour accord et pourrait être effective dès la rentrée de septembre.

Après en avoir délibéré, à 12 des membres présents, le conseil municipal :

AUTORISE la mise à disposition de la salle Eugénie Thévenet à l'association « Foyer les copains »

Adhésion au CRAIG (Centre Régionale Auvergne-Rhône-Alpes de l'information Géographique)

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil le projet de mutualisation de l'adhésion de Roannais Agglomération au CRAIG pour permettre la création d'un référentiel à très grande échelle des limites apparentes de la voirie: le Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS). L'intérêt étant de doter notre territoire d'un fond de plan précis permettant de répondre à la législation en matière de sécurisation des travaux qui impose aux gestionnaires de réseaux sensibles, de détecter et d'identifier clairement leurs réseaux.

Le coût par an pour la commune de Noailly est de 155€ avec un engagement sur 3ans.

Sur ces plans on y trouvera l'emplacement des réseaux :

- Téléphonique
- Eau
- Electricité
- Gaz

Ceci facilitera pour les entreprises d'accéder aux réseaux.

Après en avoir délibéré, à 12 des membres présents, le conseil municipal :

DECIDE de contracter auprès du CRAIG l'adhésion.

ACCEPTTE l'engagement de trois ans.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat d'adhésion

27 juillet 2021

SIEL choix des lampadaires de l'éclairage public

Présentation de différents modèles de lanternes : un lampadaire du modèle « classic street » sera installé sur la place pour un test visuel et d'un test de baisse d'intensité dans le courant de la nuit

Après en avoir délibéré, à 12 des membres présents, le conseil municipal :

PREND acte que le SIEL-TE, dans le cadre des compétences transférées par la collectivité, assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de "EP - Passage led "

APPROUVE le choix de la lanterne (voir ce que cela donne de nuit).

Pour les parties du bourg on compte 26 lampadaires

La gradation pourra se faire de 23heures à 5heures du matin.

Le coût des lanternes varie de 350 euros à 500 euros.

Proposition Achat Maison sinistrée, place l'église à 17500€

Cette maison se trouve sur la place de l'église. Elle a été mise en péril.

L'estimation de cette maison est entre 15000€ et 20000€.

La proposition du Conseil Municipal est de 17500€ en attente de réponse du propriétaire.

Proposition location « Maison Ardoise »

Monsieur le maire rappelle la délibération du conseil Municipal précédent au sujet de l'achat de la Maison Ardoise.

Les frais de notaire s'élèvent à 3600€.

Il est évoqué la possible mise en location de cette maison. En absence d'information sur les travaux à effectuer le Conseil Municipal reporte sa décision et propose une visite de cette maison au mois de Septembre.

Présentation du projet MTL

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la mise aux normes de la salle MTL.

La salle date de 1985. Les transformations portent sur l'agrandissement de la salle (+ 100 places), création d'une scène de spectacle et agrandissement du bar.

Après en avoir délibéré, à 12 des membres présents, le Conseil Municipal choisi l'architecte qui finalisera le projet.

Infos diverses

- Monsieur le maire rappelle les tarifs de la Convention ADS 1.63€ par habitants. Délibération ADS Ok pour les 12 membres présent.
- Arrêt maladie prolongé de notre secrétaire de mairie Corinne SEIVE, embauche prévue le 22 octobre 2021 de Véronique COLLOMB en CDI.
- Installation du panneau à Croix de La perche à Gameau pour les marcheurs, Panneau que pour les Vélos et piétons, voir avec Roannais Agglomération, car l'autre moitié du chemin est privé.

27 juillet 2021

- Vu avec Sandra ARCHIMBAUD pour le fil de Noailly qui est distribué à environs 325 maisons et dont nous avons eu retour de 100 fil de Noailly non distribué. Trois facteurs sont sur la tournée et l'on paie une prestation auprès de la poste pour cette distribution.
- Une rencontre a eu lieu avec Monsieur Le SENATEUR TISSOT où la municipalité à pu évoquer ses projets et les problèmes rencontrés.

Soucis de reconnaissance, catastrophe naturelle pour la sècheresse. Fait recours gracieux auprès du ministère. Relance à faire à la rentrée.

- Un projet d'un air de camping-car est envisagé à NOAILLY. En vu de ce projet une visite de celui de RENAISON a eu lieu.
- Sortie piscine cet été, le CCAS a donné 10€ par enfants de Noailly.
- Sandrine DOMINGUES, nous parle de la rentrée scolaire. Perte de la cinquième classe. 95 enfants cette année.
 - Monsieur FOURNEYRON aura les maternelles de la TPS à la GS soit 32 enfants de 2ans et demi à 5 ans.
 - Monsieur MICHEL aura les CP et CE1 soit 18 enfants.
 - Madame VAREILLE aura les CE2 et une partie du CM1 soit 22 enfants.
 - Madame JAUBERT aura la deuxième partie de CM1 et les CM2 soit 23 enfants.

Les locaux de la cinquième classe seront occupés pour l'éveil des petits.

- La section dans du Foyer prévoit une séance supplémentaire de 19h à 21h le mardi et le jeudi. Si cela ne pose pas de problème de réservation le Conseil Municipal est d'accord.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents, qui lecture faite, ont signé au registre des délibérations.

Fin de Séance à 22h40.

COMMUNE DE NOAILLY

Séance du 27 juillet 2021

Patrick MEUNIER		Jérémy THEVENET	Absent excusé
Sandra ARCHIMBAUD		Sarah THEVENET	
Nicolas CARRIE		Véronique GERBE	
Sandrine DOMINGUES		Jean-Louis MARGOTTON	

Commune de NOAILLY

27 juillet 2021

Serge PETIT		Valérie VERNAY	
Vincent GLON	Absent excusé	Christophe DALLERY	
Marc-Antoine FABRE		Pierre YACAR	Absent
Vincent LAURAND	Absent excusé		